

La loi ou la grâce ?



La loi ou la grâce ?

Gerald Weston

Bien avant l'époque de Martin Luther, la question de « la loi ou la grâce » a été un grand sujet de controverse dans la théologie chrétienne. Jésus-Christ est-Il vraiment venu « abolir » la loi de Son propre Père ou bien Ses enseignements et les paroles inspirées de Ses apôtres ont-ils contribué à en dresser un tableau plus large ? La réponse est d'une importance éternelle !

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 : Jésus et la loi	5
Chapitre 2 : L'ordre correct du Nouveau Testament	9
Chapitre 3 : L'épître de Paul aux Romains	16
Chapitre 4 : L'épître de Paul aux Galates	23
Chapitre 5 : Les jours, les mois et les saisons	30
Chapitre 6 : L'épître de Paul aux Colossiens	35
Chapitre 7 : La loi et la grâce	42

LG-F édition 1.0 | Février 2024

Titre original : *Law or Grace : Which Is It ?*

© 2024 Église du Dieu Vivant

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Cette brochure n'est pas à vendre.

Elle est envoyée *gratuitement* sur simple demande à titre de service éducatif rendu au public.

Sauf mention contraire, 1) les passages bibliques cités dans cette brochure proviennent de la version Louis Segond, Nouvelle Édition de Genève 1979, et 2) toutes les citations tirées d'ouvrages ou de publications en langue anglaise sont traduites par nos soins.

Introduction

Le « christianisme » dominant est en plein désarroi. Les Églises protestantes traditionnelles perdent des membres alors qu'elles s'éloignent encore davantage des vérités bibliques. Les principaux organes de presse publient des articles décrivant la crise de la foi, allant parfois jusqu'à la montée de l'athéisme au sein même du clergé et du ministère de certains groupes protestants. Les grandes dénominations religieuses se divisent sur les problématiques de l'avortement, de l'ordination d'homosexuels, de transsexuels, de femmes prêtres ou évêques et, dans certains cas, sur la véracité même de la résurrection de Jésus. Il semble que n'importe quoi puisse désormais arriver dans les Églises dominantes actuelles.

Cela étant, ce n'est pas surprenant lorsque nous considérons le manque de respect actuel pour la Bible, en tant que parole de Dieu, et le rejet de la pertinence des lois qu'elle contient. En l'absence d'une norme officielle définissant nos attentes, c'est-à-dire une loi, quelle pourrait être notre boussole morale ? Une doctrine nébuleuse de « l'amour », sans définition biblique du véritable amour, nous priverait du gouvernail dont nous avons besoin pour nous diriger.

L'apôtre Paul fit une évaluation pertinente de la nature humaine et de la loi de Dieu, décrivant les attitudes que nous retrouvons désormais au sein de nombreuses dénominations se disant « chrétiennes » : « Car l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas. Or, ceux qui vivent selon la chair ne sauraient plaire à Dieu » (Romains 8 :7-8). La réponse à la question de « la loi ou la grâce » est donc d'une importance capitale, voire éternelle !

Jadis, les Dix Commandements faisaient partie intégrante des cours de religion à travers le monde occidental. Ces commandements,

simples à comprendre, étaient récités à l'école, affichés dans les bâtiments publics, inscrits sur des stèles ou des monuments commémoratifs et accrochés aux murs des maisons. Malheureusement, leur popularité est en plein déclin.

Au cours des dernières décennies, des militants athées ont mené une guerre contre les Dix Commandements, forçant le retrait, hors des lieux publics, des monuments sur lesquels ils étaient inscrits. Ce mouvement est particulièrement visible aux États-Unis, qui est pourtant le pays occidental où la religion reste la plus présente de nos jours, à la fois dans la vie publique et privée.

En 2001, Roy Moore, alors président de la Cour suprême de l'Alabama, fit installer un monument représentant les Dix Commandements dans la rotonde de l'édifice de la magistrature de cet État, à Montgomery. Cette initiative suscita une telle controverse qu'après une longue bataille judiciaire, le monument fut retiré et Moore démis de ses fonctions de juge.

Un autre incident impliqua un monument affichant les Dix Commandements dans le Capitole de l'État de l'Arkansas. Cette stèle fut détruite par un homme qui la percuta délibérément avec sa voiture, moins de 24 heures après avoir été érigée. Cet individu avait déjà détruit un autre monument de la même manière.

Malheureusement, les militants athées ne sont pas les seuls ennemis de cette loi que Moïse rapporta du mont Sinaï. Ainsi, « la Cour suprême de l'Oklahoma a ordonné le retrait de l'affichage des Dix Commandements de son Capitole en 2015. Ensuite, les électeurs de l'État ont rejeté en 2016 une proposition visant à permettre le retour du monument ». ¹ Oui, ce monument fut bel et bien rejeté à la fois par la Cour suprême et par les électeurs de cet État américain conservateur.

Certaines personnes se considérant chrétiennes sont irritées, à juste titre, par l'hostilité à l'égard de cette loi dont la Bible déclare qu'elle fut écrite du doigt même de Dieu (Exode 31 :18 ; Deutéronome 9 :10). Pourtant, il est surprenant de constater que le plus grand ennemi des Dix Commandements n'est représenté ni par les athées ni par les tribunaux. Nous pourrions penser qu'il s'agit de l'opinion publique, mais ce n'est qu'une partie du problème. Le plus grand ennemi n'est peut-être pas celui que vous supposez.

Mémoriser les Dix Commandements

J'ai grandi dans le protestantisme classique et les Dix Commandements m'ont été enseignés lorsque j'étais enfant. Je n'ai jamais été très doué pour la mémorisation, mais j'avais réussi à m'en souvenir et à les réciter dans leur forme abrégée, suffisamment bien pour recevoir mon

propre exemplaire du Nouveau Testament. À l'âge de 10 ou 11 ans, je n'étais pas très intéressé par la lecture et, pour autant que je m'en souviens, je n'ai jamais ouvert ce livre. Avec le temps, j'ai perdu sa trace, comme celle de mes autres livres de jeunesse.

Mais imaginez ma surprise, quelques années plus tard, lorsqu'il me fut annoncé que ces lois n'étaient plus en vigueur, alors que j'avais déployé tant d'efforts pour les mémoriser ! « Elles ont été abolies ! Nous n'avons plus besoin de les respecter ! Jésus les a observées à notre place et elles ont été clouées avec Lui sur la croix ! »

Cette « révélation » ne venait pas de mon oncle Georges, qui était athée, mais de deux adultes qui se prétendaient chrétiens ! Ils étaient ravis d'être libérés de la loi et ils voulaient que je fasse l'expérience de la même liberté. Ils m'invitèrent à une étude biblique sur ce sujet, mais ils furent déçus lorsque je déclinai leur offre. Ils me dirent plus tard : « Nous nous sommes débarrassés de la loi ce mercredi soir ! » Imaginez : tout le temps perdu à mémoriser inutilement cette loi ! Mais était-ce vraiment du temps perdu ? À l'époque, je n'étais pas convaincu par leurs textes soigneusement choisis et, bien entendu, sortis de leur contexte, mais j'étais troublé.

Le portail web *Top chrétien*, qui partage le même point de vue, explique ainsi que « la clé pour comprendre cette question est de savoir que la Loi de l'Ancien Testament a été donnée à la nation d'Israël, pas aux chrétiens [...] Aucune loi de l'Ancien Testament ne s'applique à nous aujourd'hui. Quand Jésus est mort sur la croix, il a mis fin à la loi de l'Ancien Testament ». ² L'article continue en citant certains des mêmes passages, « triés sur le volet », qui me furent présentés à l'époque.

Ne vous méprenez pas : il existe effectivement des arguments sérieux qui réclament notre attention.

Les antinomiens

Ceux qui prétendent que la loi de Dieu a été supprimée et remplacée par la grâce sont parfois qualifiés d'*antinomiens*, ce qui signifie littéralement « contre la loi », car ils considèrent que « sous la dispensation évangélique de la grâce [...] la loi morale n'est d'aucune utilité ou obligation car la foi seule est nécessaire au salut ». ³ La « loi morale » dans cette citation est une référence spécifique aux Dix Commandements.

Les antinomiens se tournent vers les écrits de l'apôtre Paul, qui expliquent, selon eux, que nous n'avons plus besoin de respecter la loi. Un de leurs passages préférés est Romains 6 :14 : « Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce. »

Il est certain que l'expression « non sous la loi » *donne l'impression* que nous en sommes libérés, mais est-ce vraiment ce que Paul a déclaré dans ce passage ? Je répondrai à cette question et à bien d'autres. Cependant, il est important de comprendre non seulement ce que dit ce verset, mais surtout ce qu'il ne dit pas.

Paul et Jacques semblent parfois se contredire, mais ce n'est pas le cas ! La première loi de la communication est de connaître son auditoire. Paul et Jacques s'adressaient à des publics différents et la combinaison de leurs lettres fournit une bonne vue d'ensemble du thème de la loi et de la grâce. Paul s'adressait principalement à des gens influencés par les interprétations humaines du judaïsme qui tentaient de convaincre les païens qu'ils devenaient justes en observant des rituels physiques. C'est la raison pour laquelle Paul écrit que « si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non devant Dieu » (Romains 4 :2). Martin Luther fut également confronté à ce piège dangereux avec les rituels catholiques. En revanche, Jacques s'adressait à un public pris au piège opposé, celui de la grâce à bon marché, selon lequel le comportement n'a pas d'importance puisqu'il y a la grâce. C'est la raison pour laquelle il a écrit : « Vous voyez que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement » (Jacques 2 :24).

De nos jours, la majorité du monde protestant est tombée dans le piège auquel Jacques dut faire face et qui l'obligea à mettre l'accent sur l'importance de la loi. Mais ne vous méprenez pas : la justification et le salut viennent uniquement par Jésus-Christ, au travers de Son sacrifice expiatoire, par la manière dont Il vit Sa vie en nous et nous transforme par la puissance du Saint-Esprit (Galates 2 :20). Le thème de la grâce est une contribution importante de Paul nous permettant de mieux comprendre ce sujet complexe.

Nous examinerons Romains 6 :14 et beaucoup d'autres passages pour découvrir la véritable relation entre la loi de Dieu et Sa grâce. Mais nous devons commencer par nous poser deux questions fondamentales et y répondre : qui, de Jésus ou de Paul, occupe le rôle central dans le christianisme ? Qui est mort pour nos péchés ? La réponse à ces questions est évidente : c'est Jésus de Nazareth qui est le Christ (c'est-à-dire le Messie ou l'Oint, ce que Paul n'a jamais été). Bien que les écrits de l'apôtre Paul soient essentiels pour bien comprendre ce sujet, il n'a pas donné sa vie en échange de la nôtre et il n'avait pas les moyens de le faire. Nous devons donc nous demander quel était le point de vue de Jésus concernant la loi de Dieu. Qui pourrait contredire notre Sauveur ?

Chapitre I

Jésus et la loi

Un jeune homme s'approcha un jour de Jésus et lui posa une question pertinente pour chacun d'entre nous : « Bon maître, que dois-je faire de bien pour avoir la vie éternelle ? » Il fut probablement surpris que Jésus lui réponde par une autre question : « Pourquoi m'appelles-tu bon ? Personne n'est bon, sauf Dieu seul » (Matthieu 19 :16-17, *Ostervald*). Que voulait-Il dire avec cette remarque ? Eh bien, Jésus-Christ confirmait par là qu'Il était Lui-même Dieu dans la chair.

La suite de la réponse du Christ fut directe et sans ambiguïté : « Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. » Lorsque le jeune homme demanda plus de précisions, Jésus ne laissa planer aucun doute concernant les commandements auxquels Il faisait référence :

« Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; honore ton père et ta mère » (Matthieu 19 :18-19).

Jésus cita une partie des Dix Commandements (du cinquième au neuvième), puis Il ajouta ce commandement plus général : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » Je discuterai plus tard de ce commandement. Il est important de noter que le jeune homme pensait avoir obéi à tous ces commandements depuis sa jeunesse mais, sentant qu'il lui manquait encore quelque chose dans son approche du salut, il posa une question supplémentaire : « Que me manque-t-il encore ? » (verset 20). Souvenez-vous de sa première question : « Que dois-je faire de bien pour avoir la vie éternelle ? » Il cherchait à accomplir davantage que ce qu'il faisait déjà. Jésus lui demanda alors d'accomplir une grande

La loi ou la grâce ?

action : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel. Puis viens, et suis-moi » (verset 21).

Le fait de vendre tout ce qu'il possédait et de donner l'argent aux pauvres était-il un onzième commandement ? Est-ce un commandement pour vous ? Cela dépend si vous avez le même problème que ce jeune homme. Jésus le mit face au premier et au dixième commandement, car Il avait compris que le jeune homme faisait non seulement passer ses richesses avant le seul et unique Dieu véritable, mais qu'il convoitait aussi la richesse. Cette analyse était juste, comme le montre sa réaction : « Après avoir entendu ces paroles, le jeune homme s'en alla tout triste ; car il avait de grands biens » (verset 22).

Le commandement général mentionné par Jésus ("Tu aimeras ton prochain comme toi-même") n'avait rien de nouveau. Il citait Lévitique 19 :18, un passage de l'Ancien Testament qui résume les six derniers des Dix Commandements. Jésus formula une réponse similaire lorsqu'Il rencontra un docteur de la loi qui cherchait à L'éprouver en Lui demandant :

« Maître, quel est le plus grand commandement de la loi ? Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, et de toute ta pensée. C'est le premier et le plus grand commandement. Et voici le second, qui lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. *De ces deux commandements dépend toute la loi et les prophètes* » (Matthieu 22 :36-40).

Les quatre premiers des Dix Commandements décrivent les bases d'un amour sincère envers notre Créateur : ne pas placer un autre dieu avant Lui, ne pas Le limiter à des objets de bois ou de pierre, ne pas utiliser Son nom à la légère et respecter le jour qu'Il a mis à part. Les six derniers commandements nous ordonnent d'honorer nos parents, puis ils nous montrent comment exprimer notre amour envers notre prochain : ne pas le tuer, ne pas commettre d'adultère avec son ou sa conjoint(e), ne pas le voler, ne pas lui mentir et ne pas convoiter ses biens.

Magnifier la loi

Les instructions de Jésus concernant la loi ont commencé plus tôt au cours de Son sermon sur la montagne, rapporté dans les chapitres 5 à 7 de Matthieu. Jésus y fait une déclaration directe à propos de la pérennité de la loi, une déclaration facile à comprendre : « Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour

abolir, mais pour accomplir » (Matthieu 5 :17). Cependant, les anti-nomiens *tordent* ce verset ! Selon eux, cela signifie que Jésus est venu « accomplir » la loi pour nous et que nous n'avons donc plus besoin de la faire. N'avez-vous jamais entendu quelqu'un dire : « Tout a été fait pour vous » ? Mais est-ce bien ce que Jésus voulait dire ? Comment pouvons-nous en être sûrs ?

Le verset suivant nous éclaire sur cette affirmation. « Car je vous le dis en vérité, jusqu'à ce que le ciel et la terre aient passé, il ne passera pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre que tout ne soit accompli » (verset 18, *Ostervald*). Jésus nous dit ainsi que pas même le point d'un *i* ou la barre d'un *t* ne disparaîtront de la loi, autrement dit *aucun détail* ne disparaîtra de la loi divine, tant que le ciel et la Terre subsisteront. Jésus acheva Sa mission terrestre, dans la chair, en l'an 31 de notre ère. Or, le ciel et la Terre sont toujours là. Donc la loi est toujours là également. Que voulait-Il dire en employant le verbe « accomplir » ?

Par l'intermédiaire du prophète Ésaïe, Dieu annonça que le Christ viendrait « publier une loi grande et magnifique » (Ésaïe 42 :21). La *Bible en français courant* restitue ainsi ce passage : « Le Seigneur a voulu montrer combien sa loi est grande et belle » et la version *Martin* dit qu'Il « *magnifiait* sa Loi ». N'est-ce pas exactement ce que Jésus a fait ? Ne me croyez pas sur parole, croyez ce que vous lisez dans la Bible ! Que nous disent les versets qui suivent la déclaration sans équivoque de Jésus à propos de la pérennité de la loi ?

Jésus déclara que Ses disciples ne pourraient pas entrer dans le Royaume de Dieu si leur justice ne dépassait pas celle des élites religieuses de leur époque (Matthieu 5 :20). Notez que la Bible interprète le mot justice comme étant l'obéissance aux commandements (voir Psaume 119 :172, *Chouraqui*). Ensuite, Jésus commença à magnifier la loi en expliquant que Ses disciples devaient avoir des principes de vie plus élevés. Il donna les exemples suivants :

« Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; celui qui tuera est passible de jugement. Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère est passible de jugement ; que celui qui dira à son frère : Raca ! mérite d'être puni par le sanhédrin ; et que celui qui lui dira : Insensé ! mérite d'être puni par le feu de la géhenne » (Matthieu 5 :21-22).

« Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras point d'adultère. Mais moi, je vous dis que quiconque regarde une femme pour la convoiter a déjà commis un adultère avec elle dans son cœur » (Matthieu 5 :27-28).

Il est difficile d'être plus clair. Jésus attendait un niveau *plus élevé* d'obéissance à la loi divine. Il exalta la loi ; Il la *magnifia*. Nous devons non seulement respecter la lettre de la loi, mais aussi l'esprit, autrement dit l'intention de la loi, afin de ressembler davantage à notre Créateur. En effet, « la loi a été donnée par Moïse » mais « la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ » afin de magnifier la loi et de nous permettre de la respecter (Jean 1 :17).

De nombreux chrétiens argumentent au sujet de la loi, malgré ces déclarations et ces exemples limpides. Ils tentent même de détourner une autre déclaration de notre Sauveur.

Un changement après la crucifixion ?

Certains prétendent que l'ordre donné au jeune homme riche « d'observer les commandements » était uniquement valable tant que le Christ n'avait pas encore payé l'amende de nos péchés, mais que cette injonction devenait caduque après Sa crucifixion. C'est ce genre de raisonnement humain qui amena notre Sauveur à faire ce reproche : « Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que je dis ? » (Luc 6 :46).

Cette déclaration n'était-elle valable qu'au moment où Il la prononça, c'est-à-dire avant Sa crucifixion ? La loi est-elle « morte » sur la croix avec Lui ? Les gens d'aujourd'hui sont-ils plus réceptifs que ceux qui vivaient à Son époque, juste avant ou après Sa résurrection ? Il est facile de répondre à ces questions et nous apporterons les réponses bibliques dans la suite de cette brochure. Au chapitre suivant, nous allons voir que l'organisation du Nouveau Testament est très différente de ce que la plupart des gens comprennent aujourd'hui, or elle est essentielle pour bien comprendre ce sujet.

Chapitre 2

L'ordre correct du Nouveau Testament

Nous tenons pour acquis beaucoup de choses dans cette vie. Si nous avons été confrontés à une seule vision de telle ou telle situation, il est normal d'accepter que « les choses soient ainsi ». Si nous connaissons notre alphabet, nous savons qu'il commence par un A et se termine par un Z. C'est ainsi que nous avons appris l'alphabet, mais est-ce la bonne manière ? L'alphabet pourrait-il commencer par T et se terminer par K, avec toutes les autres lettres mélangées entre elles ? Ou bien pourrions-nous grouper toutes les voyelles en premier, puis les consonnes ? La plupart des gens n'y ont probablement jamais songé et c'est là où je veux en venir.

Dans l'immense majorité des traductions de la Bible en français, vous constaterez que le Nouveau Testament commence par l'Évangile de Matthieu et se termine par le livre de l'Apocalypse. C'est l'ordre de début et de fin que vous avez toujours connu, mais le classement des livres du Nouveau Testament n'a pas toujours été aussi bien défini qu'actuellement.

Une partie de la difficulté à résoudre la question de « la loi ou la grâce » provient d'une décision que peu de gens connaissent et qui fut prise il y a environ 1700 ans.

« Nos Bibles [modernes] suivent l'ordre donné par la Vulgate en latin. Cet ordre dépend donc du jugement arbitraire d'un seul homme, Jérôme [qui a traduit le Nouveau Testament entre 382-405 apr. J.-C.]. Toutes les théories basées sur cet ordre reposent sur une autorité humaine et sont donc sans fondement véritable.

Les manuscrits grecs originaux n'établissent pas entre eux un ordre particulier des différents livres et quelques-uns présentent des différences tout à fait remarquables.

Nous pouvons cependant affirmer que les livres sont généralement divisés en CINQ GROUPES BIEN DÉFINIS. »⁴

En ce qui concerne les livres individuels, à l'intérieur de chacun des cinq groupes, seules les épîtres de Paul se trouvent toujours dans le même ordre dans les manuscrits les plus anciens. En revanche, avant la réorganisation de Jérôme, les cinq groupes principaux étaient toujours dans le même ordre, à quelques rares exceptions près :

1. Les quatre Évangiles (Matthieu, Marc, Luc et Jean)
2. Les Actes des apôtres (livre unique plus connu sous le nom d'Actes)
3. Les épîtres générales (lettres écrites par Jacques, Pierre, Jean et Jude)
4. Les épîtres pauliniennes (les lettres de Paul)
5. L'Apocalypse (le livre de la Révélation)

Originellement, bien que les quatre Évangiles ne soient pas toujours présentés dans le même ordre, ils étaient *toujours* suivis par les Actes des apôtres, eux-mêmes étant *toujours* suivis par les épîtres générales. Pour approfondir ce sujet important, consultez la première leçon du *Cours de Bible du Monde de Demain*. Elle vous sera envoyée gratuitement sur simple demande de votre part.

Les lecteurs familiers avec les versions actuelles de la Bible en français pourraient être surpris de voir les épîtres générales précéder celles de Paul, mais cela a de l'importance car Pierre et Jean étaient deux des apôtres les plus importants du Christ. Pierre avait une position influente et Jean fut le dernier survivant des douze apôtres d'origine. En plus des trois épîtres générales qu'il a écrites, Jean est également l'auteur d'un des quatre récits de l'Évangile et du livre de l'Apocalypse. Il est généralement admis que Jacques et Jude étaient les demi-frères de Jésus. Bien qu'ils n'aient pas été des disciples de la première heure (Jean 7 :5), ils furent convaincus par Sa résurrection et ils possédaient une connaissance intime de la manière dont leur Frère aîné pensa et vécut.

En comparaison, l'apôtre Paul apparaît comme le « petit dernier ». Paul lui-même le confirme en déclarant : « Je suis le moindre des apôtres, je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu » (1 Corinthiens 15 :9). Plus tard, il se décrit comme « le moindre de tous les saints » (Éphésiens 3 :8). Bien que la plupart des spécialistes l'identifient comme l'auteur de certaines des premières épîtres, il était « l'apôtre des païens » et présentait souvent

ses textes d'une telle manière que Pierre, lui-même apôtre, les qualifiait de parfois « difficiles à comprendre » (2 Pierre 3 :16).

Par conséquent, ceux qui lisent le Nouveau Testament dans l'ordre établi par Jérôme sont beaucoup plus susceptibles d'être confus au sujet de la doctrine chrétienne, notamment en ce qui concerne la relation entre la loi et la grâce. Voici donc une clé essentielle pour ouvrir notre compréhension au sujet de la loi et de la grâce : nous comprenons mieux le Nouveau Testament lorsque nous le lisons dans l'ordre en usage *avant* la réorganisation de Jérôme.

Considérez ceci : deux « épîtres générales » ont été écrites par Pierre et trois par Jean. Ces deux hommes, ainsi que Jacques, fils de Zébédée, sont les trois seuls apôtres à avoir assisté à la transfiguration (Matthieu 17 :1-2) et à la résurrection d'un enfant par le Christ (Marc 5 :37-42). Ils étaient aussi avec Jésus dans le jardin au moment où Il fut trahi (Matthieu 26 :36-37). Ses demi-frères, Jacques (à ne pas confondre avec l'autre Jacques, fils de Zébédée) et Jude, n'ont écrit qu'une seule lettre chacun. C'est un point important. L'ordre original du Nouveau Testament place les sept lettres de ces quatre hommes immédiatement après les Évangiles et les Actes. Elles précèdent les épîtres de Paul que Pierre qualifia de parfois « difficiles à comprendre » (2 Pierre 3 :16). C'est l'Église de Rome qui changea plus tard l'ordre des épîtres afin de placer le livre des Romains juste après les Actes des apôtres.

Lorsque nous lisons le Nouveau Testament en commençant par le récit de la vie et de l'enseignement du Christ, puis celui de la croissance de l'Église du Nouveau Testament, suivi des épîtres faciles à comprendre de Jacques, Pierre, Jean et Jude, avant d'aborder les lettres « difficiles à comprendre » de Paul, nous parvenons à une meilleure vue d'ensemble de ce sujet. Notez les déclarations sans ambiguïté des quatre auteurs des épîtres générales, dont Jacques qui appela les Dix Commandements « la loi parfaite, la loi de la liberté » (Jacques 1 :25), ajoutant que nous serons « jugés par la loi de la liberté » (Jacques 2 :12, *Ostervald*). Cette loi désigne clairement les Dix Commandements, comme le montrent les versets 11 et 12.

Martin Luther qualifia irrespectueusement la lettre de Jacques d'épître de paille, disant qu'elle n'avait rien à voir avec l'Évangile. Dans son esprit, elle n'avait rien à voir avec la thèse de la « foi seule » qu'il défendait ! Mais que déclara Jacques lui-même, le demi-frère du Christ ? « Veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est inutile ? Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit son fils Isaac sur l'autel ? Tu vois que la foi agissait avec ses œuvres, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite »

(Jacques 2 :20-22). Qui allons-nous écouter, le demi-frère du Christ ou un ancien prêtre catholique romain confus et égaré, devenu un des fondateurs du protestantisme ?

S'il est vrai que Luther avait raison de dénoncer les « indulgences » et d'autres pratiques erronées de l'Église catholique, sa solution de la grâce *sans* la loi était totalement *incorrecte* !

“Connaissez-vous le Seigneur ?”

Toutes les épîtres générales ont beaucoup à dire sur la loi de Dieu, pas seulement celle de Jacques. Vous avez probablement déjà entendu cette question : « Connaissez-vous le Seigneur ? » Mais comment y répondre ? Comment y répondez-vous ? Plus important encore, comment Dieu répond-Il à cette question ? Jean, l'apôtre de l'amour, a écrit que « si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais l'amour de Dieu est véritablement parfait en celui qui garde sa parole : par cela nous savons que nous sommes en lui » (1 Jean 2 :3-5).

Cette affirmation est si claire qu'elle n'a pas besoin d'être expliquée. Cependant, les antinomiens cherchent à expliquer les paroles de Jean en prétendant qu'il y a une différence entre les commandements de Jésus et ce qu'ils considèrent comme la loi « sévère » de l'Ancien Testament (nous aborderons ce dernier point ultérieurement). La déclaration de Jean devrait se suffire à elle-même, mais voici une citation extraite d'un commentaire biblique moderne très respecté, prouvant qu'au *Monde de Demain* et dans l'Église du Dieu Vivant, nous ne sommes pas les seuls à bien comprendre la déclaration claire et précise de Jean :

« Nous avons ensuite un test au moyen duquel les hommes peuvent savoir, malgré leurs échecs, s'ils sont dans la bonne sorte de relation avec Dieu et s'ils marchent en unité avec Lui. Le test est de savoir s'ils *observent Ses commandements*. Pour les hommes qui connaissent vraiment Dieu, il est impossible que cette connaissance n'affecte pas leur vie quotidienne [...] Pour Jean, la connaissance de Dieu n'est pas une vision mystique ou une approche intellectuelle. Elle est visible *lorsque nous observons Ses commandements*. L'obéissance n'est pas une vertu spectaculaire, mais plutôt la base de tout service chrétien. Jean déclare sans ambages que l'homme qui prétend avoir cette connaissance, mais *qui désobéit à Ses commandements est un menteur*. Il renforce ce point en ajoutant que *la vérité n'est point en lui*. »⁵

Jean fit ensuite une déclaration que nous ne devons surtout pas négliger : « Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même » (1 Jean 2 :6). Combien de personnes se disant chrétiennes marchent-elles vraiment « comme il a marché lui-même » ?

Deux autres citations de Jean apportent une bonne compréhension à ce sujet. La première révèle un élément très important, souvent ignoré par les antinomiens : *la définition biblique du péché*. « Quiconque pratique le péché transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi » (1 Jean 3 :4).

Si nous devons nous repentir du péché, cela ne signifie-t-il pas que nous devons cesser de transgresser la loi ? Et c'est bien le cas. Pourtant, les antinomiens prétendent que l'observation de la loi divine est un fardeau et que nous avons uniquement besoin de l'amour. La Bible dit-elle vraiment cela ? Les écrits de l'apôtre Jean affirment le contraire ! « Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. *Et ses commandements ne sont pas pénibles* » (1 Jean 5 :3).

Il y a quelques années, après une de nos Conférences du *Monde de Demain* à Vancouver, au Canada, un jeune homme vint me voir à propos de ce verset que j'avais cité. Il me demanda : « Mon pasteur dit que les commandements sont pénibles. À votre avis, que dois-je faire ? » Je lui répondis : « Vous avez le choix entre croire Jean, un des apôtres originels du Christ, qui a rédigé trois épîtres et deux livres de la Bible, ou croire votre pasteur. C'est aussi simple que cela. » Et vous, qui croirez-vous ?

Nous devons aussi nous demander *ce que les gens considèrent comme un fardeau si pesant dans les Dix Commandements*.

La foi transmise une fois pour toutes

Vers la fin du premier siècle de notre ère, Jude, un demi-frère de Jésus, écrivit une des épîtres les plus courtes de la Bible. Puisque les gens corrompaient déjà la vraie doctrine, il était nécessaire qu'il aborde le sujet des comportements iniques :

« Bien-aimés, alors que je désirais vivement vous écrire au sujet de notre salut commun, je me suis senti obligé de vous envoyer cette lettre pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été transmise aux saints une fois pour toutes. Car il s'est glissé parmi vous certains hommes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, des impies, *qui changent la grâce de notre Dieu en dérèglement*, et qui renient notre seul maître et Seigneur Jésus-Christ » (Jude 1 :3-4).

La foi qui « a été transmise une fois pour toutes » n'est pas le christianisme du 18^{ème} ou du 19^{ème} siècle. Il s'agit du christianisme de Jésus et des apôtres. Cependant, cette foi avait déjà été corrompue dès le premier siècle. Des hommes impies transformaient la grâce de Dieu (le pardon immérité pour notre transgression de Sa loi) pour s'autoriser à mener une vie contraire à l'exemple de Jésus.

Tout comme Pierre, Jude délivra une exhortation aux Églises modernes qui soutiennent le mouvement LGBTQIA+ et qui ordonnent même, au sein de leurs organisations corrompues, des prêtres ou des pasteurs qui adhèrent à ces idées :

« Je veux vous rappeler [que le Seigneur] a réservé pour le jugement du grand jour, enchaînés éternellement par les ténèbres, les anges qui n'ont pas gardé leur dignité, mais qui ont abandonné leur propre demeure ; que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines, qui se livrèrent comme eux à la débauche et à des vices contre nature, sont données en exemple, subissant la peine d'un feu éternel » (Jude 1 :5-7 ; cf. 2 Pierre 2 :5-6).

Si les lecteurs du Nouveau Testament lisaient ces quatre épîtres courtes et faciles à comprendre, écrites par deux apôtres originels et deux demi-frères de Jésus, avant de lire les lettres de Paul, ils pourraient replacer les déclarations de Paul dans leur contexte. Même l'apôtre Pierre reconnut que certains passages étaient difficiles à comprendre. Voyez ce qu'il déclara à ce sujet :

« Comme notre bien-aimé frère Paul vous l'a aussi écrit, selon la sagesse qui lui a été donnée [...] dans toutes les lettres, où il parle de ces choses, *dans lesquelles il y a des points difficiles à comprendre*, dont les personnes ignorantes et mal afferemies tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine. Vous donc, bien-aimés, *qui êtes avertis*, tenez-vous sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté » (2 Pierre 3 :15-17).

Relisez ce passage en faisant bien attention aux points suivants : l'emploi du mot « Écritures » pour qualifier les lettres de Paul montre que Pierre les plaçait sur un pied d'égalité avec *les autres Écritures* ; elles ne doivent donc pas être négligées. Elles nous permettent en effet de mieux comprendre le sujet de la loi et de la grâce. Mais Pierre dit aussi que certains points sont difficiles à comprendre dans les

écrits de Paul et il nous met en garde contre le risque d'être « entraînés par l'égarément des impies ». D'autres versions de la Bible nous donnent une idée plus précise de ce que sont les impies, les qualifiant de « pervers » (*Darby*), d'hommes « sans foi ni loi » (*Parole vivante*) et « vivant sans respect pour Dieu » (*Semteur*). Il est évident que « les personnes ignorantes et mal affirmées » qui « tordent » les écrits de Paul ont un problème avec la loi !

Maintenant que nous comprenons ce que Jésus, Jacques, Pierre, Jean et Jude ont enseigné, nous pouvons nous tourner vers les écrits de Paul. Au chapitre suivant, nous verrons comment la loi *et* la grâce vont de pair ; elles ne s'excluent pas l'une l'autre. Tandis que Jude et les autres auteurs des épîtres générales ont vu des hommes impies changer « la grâce de notre Dieu en dérèglement », l'apôtre Paul fit face à des individus « judaïsants » qui tentaient d'imposer la circoncision et d'autres règles des Israélites aux non-Juifs. Tous les apôtres et les auteurs du Nouveau Testament, y compris Paul, comprenaient que notre comportement est important, mais que le seul respect de la loi (maintenant ou plus tard) ne suffit pas à couvrir nos nombreux péchés : seul le sang versé du Fils de Dieu peut le faire. C'est ce que nous appelons la *grâce* et rien dans cette brochure n'a pour but de minimiser ou discréditer ce don suprême de Dieu. (Pour en savoir plus à ce sujet, vous pouvez commander notre brochure gratuite *Jean 3 :16 – les vérités cachées du verset d'or*, ou la lire en ligne sur MondeDemain.org.)

Chapitre 3

L'épître de Paul aux Romains

Voici une parabole moderne. Un soir, un homme entre dans un bar et, après avoir bu trop d'alcool, reprend sa voiture et rentre chez lui. En chemin, il grille un feu rouge et percute un autre véhicule, blessant gravement son conducteur. Six mois plus tard, il comparaît devant le juge, qui lui demande : « Comment plaidez-vous ? » Pris de remords, il plaide coupable.

Le juge lui demande alors de choisir sa peine : soit une amende très élevée, soit un an de prison.

L'homme se dit : « Je ne dispose pas d'une telle somme d'argent, mais si je vais en prison, qui s'occupera de ma femme et de mes enfants ? » Il plaide donc auprès du juge, exprimant ses profonds regrets pour ce qu'il a fait, avant de proposer ceci : « Monsieur le juge, je promets de ne plus jamais conduire en état d'ébriété. Je respecterai toutes les règles du code de la route, je paierai chaque centime d'impôt que je dois et je respecterai toutes les lois du mieux que je peux à partir de ce jour. »

Le juge lui répond : « C'est ce que nous attendons de tout le monde, mais vous avez enfreint la loi et gravement blessé un homme. Le fait que vous respectiez la loi à partir d'aujourd'hui n'effacera pas ce que vous avez fait il y a six mois. À vous de choisir : un an de prison ou payer l'amende. »

Au fond de la salle d'audience, un homme se dit alors : « Cet homme est vraiment désolé pour ce qu'il a fait. Je pense qu'il fera vraiment de son mieux pour respecter la loi dorénavant. Je vais payer l'amende à sa place. »

Dans cette parabole, le paiement offert par cet homme correspond à ce que Jésus a fait pour vous et moi, à condition que nous nous

repentions de nos péchés et que nous acceptions qu'Il paie l'amende à notre place. Mais pensez-vous que cet homme généreux paierait l'amende s'il pensait que, désormais, le conducteur en état d'ébriété enfreindrait la loi qui l'amena à comparaître devant le juge ? Pourquoi les gens pensent-ils cela de Jésus ?

L'acquittement de la peine abolit-il la loi ? Puisque la grâce lui avait été accordée par l'homme généreux qui intervint en sa faveur, le conducteur acquitté pouvait-il quitter le tribunal en pensant que toutes les lois ont été abrogées ? Eh bien, c'est exactement ce qu'enseignent les antinomiens « qui abolissent la loi », affirmant non seulement que l'amende a été payée, mais que la loi a été clouée sur la croix et que nous n'avons plus besoin de l'observer !

Nous avons vu que Pierre déclara, à juste titre, que certaines épîtres de Paul contenaient « des points difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal affirmées tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine » (2 Pierre 3 :16). Mais si vous lisez les épîtres générales avant de lire celles de Paul, vous comprendrez ces dernières à travers le prisme décrivant comment la loi, la grâce et la justification fonctionnent ensemble et non l'une contre l'autre, comme nous le montre la scène fictive du tribunal.

Paul l'emporte-t-il sur Jésus ?

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous devons marcher dans les pas de Jésus. Il est le rocher, la pierre angulaire et la norme à imiter ; Il nous ordonne d'observer la loi, c'est-à-dire les Dix Commandements. Il déclare que la loi ne disparaîtra pas tant que le ciel et la Terre subsisteront. Ses demi-frères Jacques et Jude, ainsi que deux des douze apôtres originels, Pierre et Jean, ont écrit sept épîtres qui soutiennent la loi de Dieu.

Pourquoi tant de gens pensent-ils que Paul est ensuite venu défaire ce que Jésus et Ses proches avaient enseigné ? Dieu a-t-Il une norme différente pour les Juifs et les autres nations ? Les commandements ont-ils été « cloués à la croix » ? Dieu a-t-Il décrété un jour de sabbat hebdomadaire et un cycle de Fêtes annuelles pour les Juifs, mais un autre jour de repos et d'autres célébrations pour les non-Juifs ? Pas du tout. Cela ne correspondrait pas à l'accent mis par Paul sur le maintien de l'unité de la foi (Éphésiens 4 :4-6 ; Galates 3 :26-29). Les lois contre le meurtre, l'adultère et le vol ont-elles vraiment disparu ? Si les sabbats et les Jours saints observés par Jésus et Ses apôtres ne sont plus valables, quelle est l'alternative ? Faut-il les remplacer par des pratiques païennes, comme l'a fait le « christianisme » dominant ? Songez-y. Cela a-t-il du sens ? Et que nous dit vraiment Paul ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, Romains 6 :14 est un des versets favoris des antinomiens : « Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, *puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce.* » Pris isolément et hors contexte, ce verset pourrait être considéré comme une abolition de la loi, mais est-ce bien ce que Paul voulait dire ? Que nous révèle le contexte ? Lisez la suite au verset 15 : « Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là ! »

Le Christ est-Il “la fin de la loi” ?

Beaucoup sont déconcertés par la déclaration de Paul dans Romains 10 :4 : « Car Christ est la fin de la loi pour la justification de tous ceux qui croient ? » Cela signifie-t-il que la loi de Dieu prend fin avec le Christ ?

Le mot « fin » est souvent mal compris. Il peut certes signifier la cessation de quelque chose, mais il peut aussi avoir le sens d'*objectif* ou d'*accomplissement*. Le mot grec *telos*, traduit par « fin », est utilisé par Paul dans 1 Timothée 1:5 : « Le but [*telos*] de cette recommandation, c'est un amour venant d'un cœur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère. » Pierre l'utilisa également de cette manière : « Jésus, vous ne l'avez pas vu, et pourtant vous l'aimez ; mais en plaçant votre confiance en lui sans le voir encore, vous êtes remplis d'une joie glorieuse qu'aucune parole ne saurait exprimer, car vous obtenez votre salut qui est le but [*telos*] de votre foi » (1 Pierre 1:8-9, *Semeur*). Dans ce passage, Pierre parlait clairement du *but* ou de l'*objectif* de leur foi.

Quelle définition du mot « fin » est employée dans Romains 10 :4 ? La réponse est clarifiée par d'autres passages bibliques. Paul déclara clairement : « Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises » et « C'est par la loi que vient la connaissance du péché » (Romains 6 :12 ; 3 :20). Comme Jean l'a expliqué : « Le péché est la transgression de la loi » (1 Jean 3 :4).

La loi ne s'arrête pas au Christ. Elle n'a pas été abolie. Le meurtre est toujours un péché. L'adultère est toujours un péché. Dans le sermon sur la montagne, Jésus a même rendu la loi plus contraignante, en nous disant d'observer Ses commandements à la fois dans notre esprit et notre cœur (Matthieu 5 :21-30).

Loin d'être la cessation ou la fin de la loi, Jésus-Christ en est le *but* ou l'*objectif*. La loi de Dieu souligne combien nous avons besoin du sacrifice du Christ ; elle nous renvoie à Son caractère et à Sa justice. Paul expliqua aussi que le but de notre foi est que le Christ *soit formé en nous* (Galates 4 :19), que nous assimilions Son caractère et Son amour lorsque nous Le laissons vivre en nous par Son Esprit (Galates 2 :20).

—Wallace Smith

Souvenez-vous que le péché est la transgression de la loi (1 Jean 3 :4). C'est pourquoi Paul demanda si nous pouvons enfreindre la loi de Dieu sous prétexte que nous sommes sous la grâce. Quelle fut sa réponse ? Ouvrez la Bible et lisez par vous-même :

« Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là ! Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché [la transgression de la loi] qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice ? Mais grâces soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de cœur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits. Ayant été affranchis du péché [c'est-à-dire de *l'influence du péché* et non de *la permission de pécher*], vous êtes devenus esclaves de la justice » (Romains 6 :15-18).

Un autre verset favori des antinomiens est Romains 3 :28 : « Car nous pensons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. » Ce passage est au cœur de la controverse. La plupart des difficultés liées aux lettres de Paul tournent autour d'un seul mot : la *justification*.

Il est facile pour le lecteur occasionnel de confondre justification et salut. Certes, ces deux mots sont proches, mais ils sont différents. Nous entendons souvent les gens dire que nous sommes sauvés par la mort du Christ, mais est-ce biblique ? Le péché est la transgression de la loi (1 Jean 3 :4) ; il nous sépare de Dieu, créant une séparation qui doit être résorbée (Ésaïe 59 :1-2). La mort du Christ, par Son sang versé, paie l'amende du péché (qui est la mort éternelle) à notre place et efface nos péchés passés, nous réconciliant ainsi avec Dieu et nous permettant d'être en symbiose avec Lui. La justification est le pardon des péchés passés.

Paul expliqua clairement ces termes et leur différence.

« Mais Dieu prouve son amour envers nous, en ce que, lorsque nous étions encore des pécheurs, Christ est mort pour nous. À plus forte raison donc, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère. Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son fils, à plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie » (Romains 5 :8-10).

Sauvés par Sa vie ?

Le salut est un processus qui comprend les étapes suivantes :

- La foi en Christ (Hébreux 6 :1-2 ; 11 :6).
- Se repentir du péché et croire au message de l'Évangile du Christ (Marc 1 :15).
- Le baptême par immersion et la réception du Saint-Esprit (Actes 2 :38 ; 8 :35-39 ; 8 :5-17).
- Que le Christ vive en nous par l'intermédiaire du Saint-Esprit (Romains 8 :9 ; Galates 2 :20).
- Vaincre et rester fidèle jusqu'à la fin (Matthieu 24 :13 ; Apocalypse 17 :14).

Le salut est un don du Christ, mais nous ne devons pas penser que nous n'avons aucun rôle à jouer dans le processus de salut, que tout est « fait pour nous », comme tant de gens le prêchent à tort. Nous devons croître et développer le caractère même de notre Sauveur. Paul a expliqué : « Je suis crucifié avec Christ, et je vis, non pas maintenant moi, mais Christ vit en moi ; et ce que je vis maintenant en la chair, je le vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est donné lui-même pour moi » (Galates 2 :20, *Martin*).

Par la puissance du Saint-Esprit, le Christ agit en nous pour nous transformer de ce que nous étions en ce que nous devons être, mais nous avons aussi un rôle à jouer dans ce processus. Notez que nous devons faire périr nos habitudes charnelles. « Si vous vivez selon la chair, vous mourrez ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez » (Romains 8 :13). Paul le confirme dans son instruction aux Colossiens : « Faites donc mourir ce qui, dans vos membres, est terrestre, la débauche, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie » (Colossiens 3 :5). Par conséquent, nous devons être très différents de ce que nous étions avant le baptême : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles » (2 Corinthiens 5 :17).

Paul expliqua ce processus de changement en parlant de la cérémonie du baptême. Sachant que certains interpréteraient mal ses déclarations sur la grâce, il chercha à clarifier les choses en demandant : « Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? » Sa réponse fut catégorique : « Loin de là ! Nous

qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? » (Romains 6 :1-2). Il expliqua ensuite ce que signifie mourir au péché : le baptême d'eau s'accompagne d'une repentance sincère de nos péchés et de l'acceptation du Christ en tant que notre Sauveur.

« Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection » (Romains 6 :3-5).

Réconciliés avec Dieu

La plupart des personnes qui utilisent un ordinateur comprennent le principe de la *justification* d'un texte. Les lignes d'une page peuvent être alignées à gauche, à droite ou des deux côtés. Lorsqu'elles sont alignées des deux côtés, comme dans cette brochure, nous disons alors que le texte est « justifié ».

D'un point de vue spirituel, nos péchés nous « désalignent » par rapport à Dieu. Nous sommes désynchronisés, nous ne sommes plus en harmonie avec Lui car nous avons transgressé Sa loi. Et cette transgression de la loi est passible de mort (Romains 6 :23). Nous devons donc être justifiés, remis dans le droit chemin, pour être réconciliés avec Lui. Tout ce que nous ferons à l'avenir pour respecter la loi ne pourra en rien justifier nos péchés passés, dont la sanction est la mort. Seul le sacrifice de notre Créateur, dont la vie vaut toutes nos vies réunies, peut payer cette sanction à notre place. Je développerai ce point dans le prochain chapitre et il s'agit d'une vérité fondamentale. Mais voyons d'abord l'incohérence de prétendre que la loi a été abolie.

Mettez de côté pour un moment ce que vous avez pu entendre à propos de la suppression de la loi et considérez le contexte entier des paroles de Paul. Vous rendez-vous compte que, si vous supprimez la loi de Dieu, vous supprimez le besoin du pardon divin ? C'est tellement simple que même un enfant peut le comprendre. S'il n'y a pas de loi, il ne peut y avoir de transgression de la loi. C'est de la pure logique et cela a été écrit par l'apôtre dont certains prétendent qu'il a rejeté la loi : « Car, si les héritiers le sont par la loi, la foi est vaine, et la promesse est annulée, car la loi produit la colère [la peine de mort], et là où il n'y a point de loi, il n'y a point non plus de transgression » (Romains 4 :14-15).

La loi ou la grâce ?

Selon la Bible, le péché est la transgression de la loi (1 Jean 3 :4). Par conséquent, si vous supprimez la loi, vous supprimez nécessairement le péché. S'il n'y a pas de péché, il ne peut y avoir de sanction. Et s'il n'y a pas de sanction, il n'y a plus besoin de pardon, plus besoin de grâce, plus besoin de Sauveur !

En effet, la grâce (le pardon immérité de nos péchés) exige que la loi soit en vigueur. N'est-ce pas ce que nous dit Paul ? « Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi » (Romains 3 :31).

Chapitre 4

L'épître de Paul aux Galates

Lorsque vous avez 17 ans et que votre interlocuteur sélectionne soigneusement certains passages des écrits de Paul, vous pouvez en conclure que nous sommes libérés de la loi. Après tout, Paul a dit que le « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi » (Galates 3 :13). Comment pourrions-nous observer la loi si la Bible la décrit comme une malédiction ? Il m'avait été dit que, si j'essayais d'observer la loi, je perdrais le salut. Une instruction suivie de cette invective : *Tu essayes de te sauver par tes œuvres !*

Si la loi est une malédiction, cela soulève de nombreuses questions. Si les commandements sont abolis, cela ne signifie-t-il pas qu'il est désormais permis de tuer, de commettre l'adultère, de voler, de déshonorer ses parents et d'avoir d'autres dieux avant le vrai Dieu ? Puis-je faire tout ce que je veux ? Ce ne sont pas des questions anodines !

Prenez le temps d'analyser ce qui suit. Comme nous venons de le voir, Paul déclara que « là où il n'y a point de loi, il n'y a point non plus de transgression » (Romains 4 :15). Nous avons vu aussi que l'apôtre Jean a défini le péché comme la transgression de la loi divine : « Quiconque pratique le péché transgresse la loi, et le péché est la transgression de la loi » (1 Jean 3 :4).

Que voulait vraiment dire Paul dans Galates 3 :13 ? A-t-il affirmé que la loi *elle-même* est une malédiction ? Paul ne se débarrassa pas de ce que beaucoup considèrent comme la loi de l'Ancien Testament ; au contraire, il la citait ! Commençons par Galates 3 :10 : « Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction ; car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique. » Replaçons-nous dans le contexte. Cette citation est tirée de Deutéronome 27. Dans ce chapitre,

La loi ou la grâce ?

nous lisons que la moitié du peuple d'Israël devait se tenir sur le mont Garizim pour prononcer des bénédictions en cas d'obéissance et l'autre moitié sur le mont Ébal pour prononcer des malédictions en cas de désobéissance. Notez les comportements qui apporteraient des malédictions sur ceux qui les pratiqueraient :

- Maudit soit l'homme qui fait une image taillée ou une image en métal fondu, abomination de l'Éternel, œuvre des mains d'un artisan, et qui la place dans un lieu secret ! (Deutéronome 27 :15)
- Maudit soit celui qui méprise son père et sa mère ! (verset 16)
- Maudit soit celui qui déplace les bornes de son prochain ! (verset 17)
- Maudit soit celui qui fait égarer un aveugle dans le chemin ! (verset 18)
- Maudit soit celui qui porte atteinte au droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve ! (verset 19)
- Maudit soit celui qui couche avec la femme de son père, car il soulève la couverture de son père ! (verset 20)
- Maudit soit celui qui couche avec une bête quelconque ! (verset 21)
- Maudit soit celui qui couche avec sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère ! (verset 22)
- Maudit soit celui qui couche avec sa belle-mère ! (verset 23)
- Maudit soit celui qui frappe son prochain en secret ! (verset 24)
- Maudit soit celui qui reçoit un présent pour répandre le sang de l'innocent ! (verset 25)

Le peuple devait confirmer chacune de ces malédictions en disant : « Amen ! » C'est dans ce contexte que Paul cita la dernière malédiction prononcée depuis le mont Ébal : « Car il est écrit : Maudit est quiconque n'observe pas tout ce qui est écrit dans le livre de la loi, et ne le met pas en pratique » (Galates 3 :10 ; cf. Deutéronome 27 :26). La version *Martin* restitue plus correctement le sens original de la phrase de Paul écrite en grec : « Maudit est quiconque ne *persévère* pas dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi pour les faire. »

Paul souligna que, si une seule loi est transgressée, le coupable se retrouve sous la malédiction, c'est-à-dire sous la peine de mort. Ainsi, en prétendant que le chemin de la justification (le pardon des péchés anciens) passait par l'observation de la loi, certains hérétiques se sont mis sous la malédiction, car personne n'a observé la loi à la perfection, à l'exception du Christ. Nous devons donc nous tourner vers un autre moyen d'obtenir le pardon des péchés. Paul explique cela très justement : « Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela est évident, puisqu'il est dit : Le juste vivra par la foi » (Galates 3 :11). En dehors de la foi et du sacrifice de Jésus-Christ, il n'y a pas de justification possible.

Relisez à présent les péchés énoncés dans Deutéronome 27. Y a-t-il ne serait-ce qu'un seul de ces comportements qui, selon vous, plairait à Dieu ? Tout chrétien sensé devrait reconnaître que tous ces comportements sont des péchés à éviter. Paul écrivit ensuite : « Or, la loi ne procède pas de la foi ; mais elle dit : Celui qui mettra ces choses en pratique vivra par elles » (Galates 3 :12). Paul ne parlait pas seulement des Dix Commandements. Ceux qui perturbaient les Galates étaient préoccupés par la circoncision et tout ce qui l'accompagnait, comme si un barème légaliste et rituel, indépendant de la foi en Christ, pouvait être établi afin de pouvoir échapper au péché et à la peine de mort qui en découle. La circoncision physique, le fait de se laver les mains d'une manière spéciale et les autres rituels physiques n'exigent pas la foi.

La circoncision

Comme dans l'épître aux Romains, Paul expliqua dans celle aux Galates la manière dont les gens peuvent être justifiés de leurs péchés passés – comment ils peuvent être pardonnés et délivrés de la peine de mort. La justification est au cœur de cette épître car les hérésies apportées par le judaïsme commençaient à infiltrer les congrégations chrétiennes dans cette région. Même une lecture superficielle de cette épître met en évidence l'affirmation de certains Juifs selon laquelle les Gentils (les non-Juifs) devaient être circoncis et observer diverses autres règles judaïques. Il est important de noter que la religion connue sous le nom de judaïsme, avec ses nombreuses pratiques inventées par l'homme, n'est pas la religion de la Bible. Nous le constatons dans les conflits entre Jésus et les pharisiens au sujet de leurs nombreuses règles rituelles additionnelles (des exigences ne figurant pas dans la Bible) qu'ils considéraient être l'observation de la loi, allant jusqu'à élever ces pratiques au rang de lois plus importantes que celles données par Dieu (Matthieu 15 :3-9, 20).

La circoncision était un tel sujet de controverse qu'Actes 15 est entièrement consacré au concile de Jérusalem, au cours duquel les

apôtres et les anciens se réunirent pour régler la question une fois pour toutes. Il est évident que la circoncision joua un rôle important dans l'hérésie qui perturba les Églises de Galatie. « Tous ceux qui veulent se rendre agréables selon la chair vous contraignent à vous faire circoncire, uniquement afin de n'être pas persécutés pour la croix de Christ. Car les circoncis eux-mêmes n'observent point la loi ; mais ils veulent que vous soyez circoncis, pour se glorifier dans votre chair » (Galates 6 :12-13). « Mais Tite, qui était avec moi [à Jérusalem], et qui était Grec, ne fut même pas contraint de se faire circoncire » (Galates 2 :3). Les mots en rapport avec la circoncision (*circoncire, circoncis et incirconcis, circoncision et incirconcision*) sont présents 16 fois dans l'épître aux Galates. Paul était tellement exaspéré qu'il s'est exclamé : « Pour moi, frères, si je prêche encore la circoncision, pourquoi suis-je encore persécuté ? Le scandale de la croix est donc aboli ! Puissent-ils être retranchés, ceux qui mettent le trouble parmi vous ! » (Galates 5 :11-12) ou, comme le traduit la version du *Semur* : « Ah ! Qu'ils se mutilent donc complètement, ceux qui sèment le désordre parmi vous ! » (verset 12).

Nous devons comprendre que les Juifs considéraient la circoncision physique comme étant bien plus qu'une incision dans la chair d'un homme. Elle était considérée comme le symbole même de son identité juive, l'engageant à respecter les nombreuses traditions non bibliques du judaïsme et leurs rituels pesants ajoutés à la loi divine. Beaucoup de ces règles concernaient la *manière* d'observer le sabbat, comme nous le voyons dans les nombreux échanges que Jésus eut avec les pharisiens. Bien entendu, Jésus ne transgressa jamais le commandement du sabbat donné par Dieu. S'Il l'avait fait, Il n'aurait pas pu être notre Sauveur car Il devait être sans péché. En revanche, Il ne respecta pas les interprétations pharisiennes de ce qui était autorisé ou non pendant le jour du sabbat. Il ne se conforma pas non plus aux lois rituelles de pureté inventées par des hommes, qui n'ont jamais été données par Dieu, telles que le lavage spécifique des mains, des cruches, des tasses, etc. (voir Matthieu 15 :1-20). Le fait que Jésus alla à l'encontre des règles pharisiennes se retrouve dans les dénonciations sévères qu'Il en fit dans Matthieu 23.

Pour résumer, ces hommes déstabilisaient les congrégations de Galatie en prônant la justification par les pratiques physiques du judaïsme. Cependant, ils négligeaient l'aspect spirituel rendu possible par Jésus-Christ. Pour les disciples du Christ, la circoncision physique donnée à Abraham a été remplacée par la circoncision du cœur : une coupure des attitudes charnelles. Paul a écrit : « Et c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision que la main n'a pas faite, mais de

Jésus a-t-Il enfreint le sabbat ?

Les lois rabbiniques étaient les traditions orales des rabbins et leurs interprétations de la Torah (les cinq premiers livres de la Bible). Ces traditions, souvent appelées la « loi orale », sont considérées dans le judaïsme comme le commentaire définitif de la Torah, expliquant comment les commandements doivent être appliqués dans des situations pratiques. Ces commentaires et règlements ont été codifiés dans la Mishnah, puis dans le Talmud, qui est le compte-rendu textuel de générations d'anciens débats rabbiniques sur la loi, les interprétations bibliques et les règles supplémentaires. Ces traditions et ces règles orales ont été observées par les juifs bien avant le premier siècle et elles sont reconnues comme étant à la base des « Treize principes de foi » de Maïmonide (1138-1204), un rabbin et érudit juif renommé du Moyen Âge.

Le Talmud contient un ensemble de lois relatives au *shabbat*, appelées les 39 *mélakhot* (des activités interdites pendant ce jour-là). La plupart des juifs pratiquants considèrent le Talmud comme aussi important que la Torah. Quant aux juifs orthodoxes, ils se donnent beaucoup de mal pour respecter les exigences techniques et les interdictions des 39 *mélakhot*. Il s'agit de règles ajoutées aux instructions bibliques, dont beaucoup ont été renforcées par les autorités juives avant la venue de Jésus-Christ sur Terre.

Pourquoi les rabbins et les enseignants juifs ont-ils ajouté ces interdictions supplémentaires concernant le *shabbat* ? Sans doute voulaient-ils préserver les commandements de la Torah en les entourant d'une « barrière » de protection. Mais, comme le montrent les récits des quatre Évangiles, le raisonnement humain est devenu incontrôlable. La plupart des juifs pratiquants nieraient que ces lois orales et les 39 *mélakhot* constituent un fardeau inutile, mais Jésus-Christ comprenait que c'était bien le cas, disant que ces pratiques « lient des fardeaux pesants, et les mettent sur les épaules des hommes » (Matthieu 23 :4).

Si Jésus avait transgressé les commandements divins, nous n'aurions pas de Sauveur. Or l'apôtre Paul a déclaré : « Soyez réconciliés avec Dieu. Celui qui n'a point connu le péché [Jésus-Christ], il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (2 Corinthiens 5 :21). Jésus fut régulièrement pris à partie par les pharisiens et d'autres individus suite à des actions que Lui ou Ses disciples effectuèrent pendant le jour du sabbat. Pourtant, Il n'a jamais transgressé le commandement de Dieu relatif au sabbat, ni approuvé aucune transgression de ce jour. En revanche, il est vrai qu'Il n'a pas respecté certaines traditions orales et interdictions non bibliques, des lois créées par l'homme, que nous retrouvons aujourd'hui sous la forme des 39 *mélakhot* du Talmud. Mais cela ne constituait pas un péché, qui est défini comme étant la transgression de la loi *de Dieu* (1 Jean 3 :4).

—Wayne Tlumak

la circoncision de Christ, qui consiste dans le dépouillement du corps de la chair : ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts » (Colossiens 2 :11-12).

Ce « catalogue » de règles et de rituels était en jeu. Pour que les Gentils soient justifiés de leurs péchés, les « judaïsants » affirmaient qu'ils devaient observer les mêmes traditions que les pharisiens, souvent caractérisées par des œuvres physiques telles que se laver les mains d'une manière spéciale (Marc 7 :3-5). C'est pourquoi l'accent était mis sur *les œuvres de la loi*.

La malédiction de la loi

Voici un autre passage écrit par Paul qui est grossièrement déformé par ceux qui cherchent à abroger la loi : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous – car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois » (Galates 3 :13). Que signifie cette phrase ? Notez qu'il *n'est pas* dit, comme beaucoup le souhaiteraient, que la *loi* est une malédiction. Il s'agit bien de la malédiction *de* la loi. Les antinomiens ne comprennent pas, ou ne veulent pas comprendre, le contexte de ce passage.

Dans ce paragraphe, Paul cita à nouveau la loi, en l'occurrence Deutéronome 21 :22-23. Nous y lisons que le péché est puni et que certains de ces péchés étaient si graves qu'ils entraînaient la peine de mort physique : « Si l'on fait mourir un homme qui a commis un crime digne de mort, et que tu l'aies pendu à un bois, son cadavre ne passera point la nuit sur le bois ; mais tu l'enterreras le jour même, *car celui qui est pendu est un objet de malédiction auprès de Dieu*, et tu ne souilleras point le pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage. » La loi n'est pas qualifiée de malédiction. La malédiction de la loi est la *peine* infligée pour avoir enfreint cette loi. Nous voyons donc que la déclaration de Paul aux Galates dit tout le contraire de ce que les antinomiens voudraient nous faire croire !

Relisons Galates 3 :13 en gardant à l'esprit le contexte d'origine : « Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi [la mort éternelle], étant devenu malédiction pour nous... » Jésus a payé l'amende sanctionnant nos péchés et nos transgressions de la loi. Ce ne sont pas les commandements, mais le *Christ* Lui-même qui a été « pendu au bois ». Pierre utilisa deux fois cette même formulation pour décrire la crucifixion : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus, que vous avez tué, en le pendant au bois » (Actes 5 :30) et « Nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Ils l'ont tué, en le pendant au bois » (Actes 10 :39).

Le cœur de la controverse

Tout comme dans l'épître aux Romains, le message principal de la lettre adressée aux Galates révèle le moyen par lequel nous pouvons être justifiés : « Nous, nous sommes Juifs de naissance, et non pécheurs d'entre les païens. Néanmoins, sachant que *ce n'est pas par les œuvres de la loi que l'homme est justifié*, mais par la foi en Jésus-Christ, nous aussi nous avons cru en Jésus-Christ, *afin d'être justifiés par la foi en Christ* et non par les œuvres de la loi, parce que *personne ne sera justifié par les œuvres de la loi* » (Galates 2 :15-16).

La justification (le pardon des péchés passés) vient de la foi en Christ et non des *œuvres de la loi*. Aucune loi, pas même les Dix Commandements, ne peut nous *justifier* des péchés passés, comme l'illustre l'exemple du tribunal au début du chapitre 3.

Les hérétiques disaient en essence aux Gentils de Galatie que la seule façon pour eux de devenir chrétiens était de devenir des juifs pratiquants et circoncis, respectant des traditions physiques émanant de leurs anciens et non des Écritures.

Ayant été pharisien lui-même avant sa conversion, Paul connaissait bien les traditions artificielles du judaïsme. Mais en tant que chrétien, il ne voulait absolument plus y prendre part. Cela signifie-t-il que Paul était contre la loi de Dieu ? Cela signifie-t-il qu'il n'était plus nécessaire d'observer cette loi ? Notez ce qu'il écrivit aux Corinthiens : « La circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout » (1 Corinthiens 7 :19).

Chapitre 5

Les jours, les mois et les saisons

Dans un reportage de la BBC, intitulé « Comment les menteurs créent “l’illusion de la vérité” », voici ce qu’expliquait le psychologue Tom Stafford : « Peu importe qu’un fait soit réel ou non, le fait de le répéter semble le rendre plus véridique. Comprendre cet effet peut vous aider à éviter de tomber dans le piège de la propagande », avant de rappeler un des principes de la propagande : « À force de répéter un mensonge, il finit par devenir la vérité. »⁶

Nous voyons ce principe à l’œuvre lorsque nous examinons un autre passage de l’épître de Paul aux Galates. Même lorsqu’il s’agit de sujets relatifs à Dieu ou à Sa parole, beaucoup de gens répètent ce qu’ils ont entendu, sans le prouver par eux-mêmes. Ils répètent que la loi a été abolie ou que le sabbat et les Jours saints bibliques sont une « servitude ». Pourtant, nous ne devons jamais oublier l’avertissement de Pierre disant que « dans toutes les lettres [de Paul] il y a des points difficiles à comprendre, dont les personnes *ignorantes et mal affirmées* tordent le sens, comme celui des autres Écritures, pour leur propre ruine. Vous donc, bien-aimés, qui êtes avertis, tenez-vous sur vos gardes, de peur qu’entraînés par l’égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté » (2 Pierre 3 :16-17).

En gardant cela à l’esprit, examinons un autre passage souvent mal compris de l’épître aux Galates : « Mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez vous asservir encore ? Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! » (Galates 4 :9-10).

Pour comprendre ce passage, nous devons comprendre qui était l’auditoire de Paul. Dans les cinq premiers versets de Galates 4, il

s'adressait aux Juifs comme à nous : « Nous aussi [les Juifs], de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage *des principes élémentaires du monde* ; mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachète ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption » (versets 3-5). Paul était un Juif qui avait reçu une éducation pharisienne (Philippiens 3 :5-6). Grâce au sacrifice du Christ, les Juifs rachetés de l'amende liée au fait d'être « sous la loi », c'est-à-dire de la peine de mort encourue pour avoir transgressé la loi spirituelle de Dieu. La loi avait un droit sur leur vie à cause de leurs péchés (Galates 4 :5).

Dans ce passage, Paul parlait du judaïsme, cet ensemble de pratiques basées sur des coutumes humaines que les Juifs avaient adoptées et accumulées au fil des siècles, devenues des traditions qui *s'ajoutaient* aux lois et aux commandements divins. Ces coutumes devinrent la « tradition des anciens » (Marc 7 :5, 9), comprenant des centaines de règlements ajoutés aux lois et aux statuts de Dieu. Ce sont à ces « principes élémentaires du monde » que Paul faisait référence. Notez bien que ces principes sont du *monde* et non de *Dieu*. De plus, les lois divines ne sont ni contraignantes ni pesantes, comme l'affirment les antinomiens. Quel commandement nous rend esclaves ? Est-il pénible de ne pas avoir d'autre dieu devant le vrai Dieu ? D'honorer son père et sa mère ? De s'abstenir de tuer ? De ne pas commettre l'adultère ? De ne pas voler ou de ne pas mentir ? Absolument pas. En réalité, ces commandements nous protègent et nous rendent *libres* !

Mais il existe aussi un commandement que beaucoup de gens détestent et c'est là que le bât blesse. Il s'agit de l'observance du sabbat du septième jour. Ce faisant, voici ce que leur attitude signifie réellement : « Dieu ne s'est pas trop mal débrouillé. Il a raison dans neuf cas sur dix ! » Mais en quoi le commandement du jour du sabbat, institué dès la fin de la semaine de la création (Genèse 2 :2-3), est-il plus contraignant que « le vénérable jour du soleil », le dimanche, proclamé par l'empereur romain Constantin ? Non seulement l'argument du « fardeau » n'a pas de sens, comme nous l'avons déjà vu, mais l'apôtre Jean dénonça ce mensonge en disant que « l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jean 5 :3).

À l'attention des non-Juifs

Paul opéra ensuite un changement significatif en employant le pronom « vous », au lieu de « nous », pour s'adresser aux païens convertis. Veuillez noter que les termes « païen » ou « Gentil » sont

interchangeables ; ils signifient simplement « non-Juif ». « Autrefois, ne connaissant pas Dieu, vous [les Gentils] serviez des dieux qui ne le sont pas de leur nature » (Galates 4 :8). Les Juifs connaissaient Dieu au travers de leur histoire nationale et de l'Ancien Testament (Jean 4 :22 ; Actes 22 :14), mais les païens ne Le connaissaient pas avant d'entendre la prédication de l'Évangile (Actes 11 :1 ; Éphésiens 2 :12-13). Avant cela, ils ne comprenaient pas les lois divines ; ils célébraient des jours païens, servaient des démons et adoraient des idoles.

Paul demanda alors à ces païens : « Mais à présent que vous avez connu Dieu, ou plutôt que vous avez été connus de Dieu, comment retournez-vous à ces faibles et pauvres principes élémentaires auxquels vous voulez vous asservir encore ? » Quels étaient ces principes faibles et pauvres qui les asservissaient ? « Vous observez les jours, les mois, les temps et les années ! » (Galates 4 :9-10).

Les jours que Dieu avait mis à part en tant que Jours saints étaient-ils une servitude ? Nous parlons ici des Jours saints que Jésus, Ses apôtres et l'Église de Dieu du premier siècle observaient. Paul faisait-il référence à ces jours-là ? La parole de Dieu montre clairement que Paul lui-même observait la Pâque, les Jours des Pains sans Levain, la Pentecôte, le Jour des Expiations et les autres Fêtes annuelles. (Pour approfondir ce sujet et vérifier toutes les références bibliques s'y rapportant, lisez notre brochure *Les Jours saints : le magistral plan divin.*) Dans ce passage, les jours auxquels Paul faisait référence n'étaient pas ceux institués par Dieu, mais bien « les jours, les mois, les temps et les années ». Quelles étaient donc ces « saisons » (les temps et les années) associées à la servitude ?

Les Gentils n'étaient pas en train de « revenir » aux Jours saints de Dieu, puisqu'ils ne les avaient jamais célébrés dans leur passé païen. Au contraire, de faux enseignants essayaient de ramener ces nouveaux chrétiens vers l'adoration païenne. Il est intéressant de noter que, dans la version *Martin* de la Bible, une des pratiques condamnées dans Deutéronome 18 :10 est traduite par « pronostiqueur de temps ». Comme nous le voyons encore au travers de l'astrologie et de nombreuses fêtes liées à des croyances superstitieuses, l'attention portée à certains jours de l'année et aux saisons fait partie depuis longtemps de la culture païenne. À l'époque de Paul, certains incitaient les Gentils à revenir à des fêtes païennes antérieures au christianisme. Ainsi, les idées corrompues de ces hommes, comme celles de leurs frères « judaïsants », supplantaient l'obéissance à la parole de Dieu, qui est un élément essentiel de la repentance et de la foi en Christ.

Si les Jours saints établis par la Bible étaient une servitude, en quoi Noël, les Pâques et les autres célébrations dérivées du paganisme

le seraient-elles moins ? Les antinomiens s'insurgent contre le sabbat du septième jour et les sabbats annuels institués dans la Bible, mais ils ont leur propre calendrier de jours spéciaux. La différence est que le calendrier sacré provenant de la Bible a été observé par le Christ et Ses apôtres, tandis que l'autre calendrier provient de pratiques païennes auxquelles le nom du Christ a été apposé. Comment expliquer autrement les symboles de la fertilité (les lapins et les œufs) associés à la fête *des* Pâques (au pluriel – et non *la* Pâque biblique, au singulier). Dans plusieurs langues d'origine proto-germanique, les Pâques sont traduites par *Easter* (anglais), *Ostern* (allemand) ou *Ouschteren* (luxembourgeois), des noms dérivés d'*Ishtar*, déesse mésopotamienne de la fertilité adorée par les Babyloniens et les Assyriens.

La lettre de Paul aux Galates est un des textes préférés des antinomiens qui affirment que la loi a été abolie. Sans aucun doute, cette lettre fait partie des écrits de Paul pouvant être « difficiles à comprendre ». Nous ne connaissons pas tous les détails des hérésies qui affectaient les Églises de Galatie, mais leur nature générale ne fait aucun doute.

L'épître aux Galates, comme celle aux Romains, traite de la manière dont nous pouvons être justifiés, c'est-à-dire de la manière dont nos péchés peuvent être pardonnés. Des personnes extérieures, à la fois juives et païennes, venaient déstabiliser les frères et sœurs. Il faut tenir compte du contexte pour savoir à quelles lois Paul faisait référence dans cette lettre. Il mentionne souvent les « œuvres de la loi », c'est-à-dire des obligations et des traditions non bibliques, qu'elles soient juives ou païennes, qui ont été élaborées par des hommes. À d'autres moments, Paul semble se référer à la loi dans un sens plus large. Mais dans tous les cas, nous ne pourrions jamais être justifiés (c'est-à-dire avoir nos péchés passés pardonnés) par l'observation de la loi, puisque seul le Christ n'a jamais péché : « Car tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu » (Romains 3 :23).

La loi définit le péché (Romains 7 :7). Grâce au sacrifice parfait du Christ, nous sommes justifiés et réconciliés avec Dieu. Et par le don du Saint-Esprit, Dieu supprime notre hostilité naturelle envers Ses lois, en les inscrivant dans notre cœur et notre esprit : « Je leur donnerai un même cœur, et je mettrai en vous un esprit nouveau ; j'ôterai de leur corps le cœur de pierre, et je leur donnerai un cœur de chair, afin qu'ils suivent mes ordonnances, et qu'ils observent et pratiquent mes lois ; et ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu » (Ézéchiel 11 :19-20). Cela ne décrit-il pas la raison d'être de la nouvelle alliance ? « Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leur esprit, je les écrirai dans leur cœur ; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple » (Hébreux 8 :10).

Les lois de Dieu reflètent Son propre caractère ; Il les inscrit dans notre esprit et notre cœur par l'intermédiaire de Son Esprit.

La loi de Dieu était-elle importante pour Paul ? Il répondit à cette question en s'adressant aux Galates : « Mais, tandis que nous cherchons à être justifiés par Christ, si nous étions aussi nous-mêmes trouvés pécheurs [transgresseurs de la loi], Christ serait-il un ministre du péché ? Loin de là ! Car, si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je me constitue moi-même un transgresseur, car c'est par la loi que je suis mort à la loi, afin de vivre pour Dieu » (Galates 2 :17-19). Nous trouvons ensuite une définition de ce qu'est un vrai chrétien, c'est-à-dire un disciple de Jésus-Christ : « Je suis crucifié avec Christ [l'ancien être humain doit périr], et je vis, non pas maintenant moi, mais Christ vit en moi [par la puissance du Saint-Esprit] ; et ce que je vis maintenant en la chair, je le vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, et qui s'est donné lui-même pour moi » (Galates 2 :20, *Martin*).

Paul s'opposa fermement à ceux qui prênaient la circoncision en tant que justification par les œuvres. Ailleurs, Paul écrivit encore que « la circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout » (1 Corinthiens 7 :19). Qu'écrivit-il aux Romains ? « Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? » (Romains 6 :1-2). Paul savait très bien que certains allaient déformer ses paroles, c'est pourquoi il répondit directement après avoir posé cette question : « Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi » (Romains 3 :31).

Dans le prochain chapitre, nous examinerons l'épître de Paul aux Colossiens, un autre de ses écrits qui a été grossièrement déformé, mais qui est essentiel dans notre compréhension de la loi divine et dans notre vie chrétienne.

Chapitre 6

L'épître de Paul aux Colossiens

Nous lisons dans Actes 8 :9-11 : « Il y avait auparavant dans la ville un homme nommé Simon, qui, se donnant pour un personnage important, exerçait la magie et provoquait l'étonnement du peuple de la Samarie. Tous, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, l'écoutaient attentivement, et disaient : Celui-ci est la puissance de Dieu, celle qui s'appelle la grande. Ils l'écoutaient attentivement, parce qu'il les avait longtemps étonnés par ses actes de magie. »

Beaucoup de choses ont été écrites sur cet homme mystérieux. Il ne fait aucun doute que le récit concernant Simon se trouve dans les Écritures pour une bonne raison. Le *Manuel d'Eerdmans* rapporte que « les premiers écrivains chrétiens considéraient unanimement Simon comme la source de toutes les hérésies ».⁷

L'*Encyclopédie Britannica* note que Simon fut qualifié de « fondateur du gnosticisme post-chrétien, une secte religieuse dualiste prônant le salut par la connaissance secrète, ainsi que d'archétype de l'hérétique de l'Église chrétienne [...] D'autres sources le décrivent comme l'individu responsable de la fusion éclectique du stoïcisme et du gnosticisme. »⁸

L'ascétisme

Nous pourrions passer beaucoup de temps à débattre pour savoir si les auteurs de troubles auxquels Paul s'adressait à Colosses étaient juifs ou païens, mais il faut tenir compte d'une troisième source de discorde : les Samaritains. Ils étaient originaires de l'est d'Israël. Lorsque la maison d'Israël, au nord, fut emmenée en captivité, des gens venus de Babylone et d'autres contrées vinrent s'établir sur son territoire et apportèrent avec eux leur religion, qui fut incorporée dans une forme corrompue

d'adoration du vrai Dieu (2 Rois 17 :24-34). C'est ainsi que naquit la religion samaritaine.

Nous avons peu d'informations sur l'identité des auteurs de troubles à Colosses, mais nous connaissons la nature de leurs hérésies, qui renvoient aux idées gnostiques d'ascétisme et de minimisation de Jésus-Christ. Du point de vue de la moralité, les gnostiques allèrent jusqu'aux extrêmes. L'un consistait à ignorer totalement la loi, en parlant du principe que l'homme est tellement corrompu qu'il est inutile d'essayer d'être moral ; l'autre était une approche connue sous le nom d'ascétisme, que des hérétiques à Colosses avaient adoptée.

L'ascétisme décrit un renoncement excessif à soi-même, en évitant tout plaisir corporel ou physique, comme nous le voyons dans Colossiens 2 :20-23 : « Si vous êtes morts avec Christ aux principes élémentaires du monde, pourquoi, comme si vous viviez dans le monde, vous impose-t-on ces préceptes : ne prends pas ! ne goûte pas ! ne touche pas ! Préceptes qui tous deviennent pernicieux par l'abus, et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et les doctrines des hommes ? Ils ont, en vérité, une apparence de sagesse, en ce qu'ils indiquent *un culte volontaire, de l'humilité, et le mépris du corps*, mais cela est sans valeur réelle et ne sert qu'à satisfaire la chair. »

Notez que Paul mentionna au verset 22 les « ordonnances et les doctrines des hommes ». Ce point est important pour bien comprendre cette épître. Les hérésies des Colossiens ne provenaient pas des lois de Dieu, mais de celles des hommes.

Minimiser le Christ

Outre l'ascétisme, nous voyons un autre élément du développement gnostique dans l'épître aux Colossiens. Comme l'explique le *New Bible Commentary*, « l'autre problème concerne les allusions supposées de l'épître aux idées gnostiques du deuxième siècle [...] mais il convient de noter ici qu'une distinction doit être faite entre le gnosticisme naissant et le gnosticisme pleinement développé [...] Il y a sans doute des points de contact avec le premier, mais pas avec le second. »⁹

Puisque le gnosticisme « pleinement développé » ne s'est développé qu'après le deuxième siècle, le terme « gnostique » est donc utilisé dans son sens le plus large. Dans son épître aux Colossiens, il est clair que Paul s'attaqua à l'approche gnostique consistant à minimiser le sacrifice du Christ et Son rôle dans notre salut. Le *New Bible Commentary* poursuit :

« Compte tenu de l'importance accordée par Paul à la christologie dans cette épître, il est raisonnable de supposer

que le faux enseignement était défailant à cet égard. Toute conception du Christ Lui refusant la prééminence en toutes choses (cf. 1 :18) serait inférieure à la conception qu'en aurait Paul. En fait, il est juste de déduire que la vision exaltée du Christ exposée dans toute la section 1 :15-20 a été mise en avant par les opinions opposées des faux enseignants. Le gnosticisme du deuxième siècle fournit un parallèle dans lequel le Christ a tellement été détérioré qu'Il n'était plus que le dernier d'une longue série d'intermédiaires reliant l'homme à Dieu. »¹⁰

Les gnostiques enseignaient que nous ne pouvions pas nous approcher directement de Dieu et que Jésus n'était pas assez puissant pour nous réconcilier avec Dieu. Ils disaient que Dieu est si bon et l'humanité si défailante, qu'Il avait dû se séparer de nous par divers intermédiaires (des "émanations" ou des êtres angéliques). Ils enseignaient que Jésus n'était que la dernière « émanation » d'une longue série d'intermédiaires.

Le terme « gnosticisme » vient du grec *gnosis*, signifiant « connaissance ». Ses adeptes devaient acquérir des « connaissances » secrètes spéciales, comme les noms des intermédiaires entre Dieu et les êtres humains, estimant qu'outre le Christ, il fallait aussi connaître les autres « émanations », représentant une longue série d'intermédiaires. Connaître les noms de ces esprits était d'une importance capitale pour les gnostiques. Certes, ils affirmaient ne pas adorer les anges, mais ils les priaient, de la même manière que les catholiques prient Marie et d'autres « saints ». Il pourrait bien s'agir du « culte des anges » mentionné dans Colossiens 2 :18. Paul réfuta vigoureusement le refus infondé des gnostiques de reconnaître la légitimité et la grandeur du Christ en tant que médiateur entre les êtres humains et Dieu le Père :

« Le Fils est l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute la création. Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, trônes, dignités, dominations, autorités. Tout a été créé par lui et pour lui. Il est avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui. Il est la tête du corps de l'Église ; il est le commencement, le premier-né d'entre les morts, afin d'être en tout le premier. Car Dieu a voulu faire habiter toute plénitude en lui ; il a voulu par lui tout réconcilier avec lui-même, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans les cieux, en faisant la paix par lui, par le sang de sa croix » (Colossiens 1 :15-20).

Au cas où cela ne serait pas assez clair, nous lisons encore : « Car en lui [Jésus-Christ] habite corporellement toute la plénitude de la divinité. Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité » (Colossiens 2 :9-10). Paul ne voulait rien savoir de ces idées conçues par l'homme qui dévalorisaient le Christ et il avertit les Colossiens du danger qu'elles représentaient : « Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les principes élémentaires du monde, et non sur Christ » (Colossiens 2 :8).

Les esséniens

Certains pensent que les auteurs de troubles à Colosses étaient des esséniens, membres d'une secte juive qui partageait certaines idées du gnosticisme samaritain et qui pratiquaient une longue liste d'ajouts faits par l'homme aux lois de Dieu. L'historien juif Flavius Josèphe s'exprima longuement au sujet des esséniens, soulignant qu'ils étaient la secte juive la plus extrême. Voyez plutôt :

« Juifs de naissance, mais plus étroitement liés d'affection entre eux que les autres, ces hommes [les esséniens] répudient les plaisirs comme un péché et tiennent pour vertu la tempérance et la résistance aux passions. Ils dédaignent le mariage pour eux-mêmes [...] Contempteurs de la richesse, ils pratiquent entre eux un merveilleux esprit de communauté. Personne chez eux qui surpasse les autres par la fortune [...] Ils considèrent l'huile comme une souillure, et si l'un d'eux a dû malgré lui se laisser oindre, il s'essuie le corps : car ils prisent fort d'avoir la peau rude et sèche et d'être toujours vêtus de blanc [...] Ils s'assemblent dans une salle particulière où nul profane ne doit pénétrer ; eux-mêmes n'entrent dans ce réfectoire que purs, comme dans une enceinte sacrée. Ils prennent place sans tumulte [...] Ni cri, ni tumulte ne souille la maison : chacun reçoit la parole à son tour. Pour les gens qui passent, ce silence à l'intérieur du logis apparaît comme la célébration d'un mystère redoutable ; mais la cause en est simplement dans leur invariable sobriété, dans leur habitude de mesurer à chacun la nourriture et la boisson nécessaires pour le rassasier, sans plus. »¹¹

Vu la faible quantité de documents historiques qui ont survécu jusqu'à notre époque, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude si les problèmes parmi les membres de Colosses étaient causés par les

idées esséniennes ou par une autre secte d'influence gnostique. Sans ce contexte général, beaucoup ne comprennent pas les graves problèmes que Paul abordait. Mais lorsque nous connaissons le contexte, nous sommes en mesure de comprendre ce que Paul a dit, et ce qu'il n'a *pas* dit, dans Colossiens 2. En gardant cette perspective à l'esprit, examinons de plus près un passage que Pierre aurait pu considérer comme « difficile à comprendre ».

“Que personne ne vous juge...”

Voici à présent un des passages préférés des antinomiens : « Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ » (Colossiens 2 :16-17). Les antinomiens sortent cette déclaration de son contexte afin de prétendre à tort que Paul nia le sabbat hebdomadaire du septième jour, les Fêtes et les sabbats annuels, ainsi que les lois sur les viandes pures et impures, alors que toutes ces instructions ont été données par Dieu !

Il ne fait aucun doute que Paul enseigna aux païens de Colosses les mêmes doctrines que celles qu'il appliquait et enseignait aux autres. Paul observait le sabbat du septième jour avec les Gentils (Actes 13 :14, 40-42 ; 16 :13 ; 18 :4). Il observait la Pentecôte (Actes 20 :16 ; 1 Corinthiens 16 :8). Il enseigna la Pâque aux Corinthiens et leur ordonna de célébrer les Jours des Pains sans Levain (1 Corinthiens 5 :7-8).

Ces Jours saints et ces Fêtes bibliques sont des moments de réjouissance (Deutéronome 14 :26 ; 16 :14 ; Néhémie 8 :10), mais des ascètes essayèrent de semer la zizanie, en cherchant à convaincre les Colossiens que leur approche des réjouissances était mauvaise. Au lieu de se réjouir, en appréciant la nourriture et la boisson, les ascètes rejetaient toute ambiance festive en de telles occasions.

Le fait que Paul ne s'opposait pas aux lois de Dieu est évident dans cet avertissement : « Prenez garde que personne ne fasse de vous sa proie *par la philosophie et par une vaine tromperie, s'appuyant sur la tradition des hommes, sur les principes élémentaires du monde*, et non sur Christ [...] et qui ne sont fondés que sur les ordonnances et *les doctrines des hommes...* » (Colossiens 2 :8, 22).

Quoi que l'on dise sur le sabbat et les Jours saints, c'est Dieu Lui-même qui les a établis, pas des philosophes ou des traditions humaines, et encore moins des principes de ce monde. Devons-nous qualifier le sabbat de commandement et de doctrine des hommes, alors que Dieu Lui-même l'a sanctifié à la fin de la semaine de la création, avant de l'écrire de Son propre doigt sur les tables de pierre

(Genèse 2 :2-3 ; Exode 31 :18) ? Paul avertit les Colossiens de ne laisser aucun homme (aucun philosophe, cf. Colossiens 2 :8) leur dire ce qu'il fallait manger ou boire en ces jours, mais de se tourner vers la bonne source pour être instruits (Colossiens 2 :16-17).

“Le corps est en Christ”

Paul parla de pratiques qui étaient « l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ » (verset 17). Le mot grec pour « ombre » est *skia*, décrivant l'image projetée d'un objet et possédant la forme de cet objet. Dans ce contexte, il s'agissait de pratiques qui « préfiguraient les choses à venir ».

Le sabbat hebdomadaire de Dieu préfigure le septième millénaire de l'histoire humaine, au cours duquel l'humanité sera gouvernée par le Royaume de Dieu. Paul expliqua que les êtres humains doivent observer le repos du sabbat (Hébreux 4 :4-9). De même, les sept Fêtes ou sabbats annuels de Dieu sont des célébrations préfigurant les sept étapes de Son plan pour l'humanité. La Pâque représente le sacrifice parfait du Christ ; les Jours des Pains sans Levain représentent notre besoin de passer à l'action suite au sacrifice du Christ en nous repentant et en éliminant le péché de notre vie ; la Pentecôte représente la réception de l'Esprit de Dieu afin que le Christ puisse vivre Sa vie en nous (Galates 2 :20).

Les frères de Colosses observaient les sabbats hebdomadaires et annuels. Un problème apparut lorsque des hérétiques aux idées gnostiques et ascétiques se joignirent à eux et essayèrent de les convaincre qu'ils n'observaient pas correctement ces Fêtes bibliques.

Attardons-nous à présent sur la dernière partie de Colossiens 2 :17. Certaines traductions récentes reflètent un parti pris contraire à la loi divine, disant que « la réalité relève du Christ » (*TOB*) ou que « la réalité est en Christ » (*Parole vivante*). Des versions plus anciennes, comme la traduction de Louis Segond (édition 1910 ou *NEG*) ou la révision d'Ostervald sont plus proches du texte original en disant que « c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps *est* en Christ ».

Cependant, le verbe « est » ne figure pas dans le texte original ; il a été ajouté par les traducteurs. La restitution la plus correcte se trouve dans les traductions plus anciennes. Dans la Bible d'Olivétan publiée en 1535, la première à être traduite en français à partir des textes originaux, ce verset explique qu'il s'agissait de « l'ombre des choses qui sont à venir, *le corps certes du Christ* ». Notez aussi la traduction de Port-Royal publiée vers 1670 : « Puisque toutes ces choses n'ont été que l'ombre de celles qui devraient arriver, et que *Jésus-Christ en est le corps et la vérité.* »

Dans ce verset, le mot grec *soma* est correctement traduit par « corps » et Paul définit ainsi le « corps » du Christ au début de cette épître : « Il [le Christ] est la tête du corps [*soma*] de l'Église », avant d'ajouter : « ... ce qui manque aux souffrances de Christ, je l'achève en ma chair, pour son corps [*soma*], qui est l'Église » (Colossiens 1 :18, 24). La véritable Église de Dieu est le *corps* du Christ dont Il est la Tête. Dieu le Père « a tout mis sous ses pieds, et il l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps [*soma*], la plénitude de celui qui remplit tout en tous » (Éphésiens 1 :22-23). Paul enseigna que c'est l'Église, et non un philosophe autoproclamé, qui détermine comment ces Fêtes doivent être célébrées, quels aliments les participants peuvent manger et comment ils doivent se comporter. Cette responsabilité incombe aux dirigeants ordonnés du corps, qui doivent prendre des décisions en rapport avec ces questions (Éphésiens 4 :11-16).

La structure de la langue grecque exige que le sujet du verbe « juger » dans l'expression « que personne ne vous juge » soit ensuite explicité par le sujet réel identifiant *qui* doit juger la question. Dans ce cas, il s'agit du « corps du Christ », autrement dit l'Église. Une fois remis dans son contexte, une meilleure traduction de ce passage très mal compris serait : « Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats : c'était l'ombre des choses à venir, mais [que ce soit] le corps de Christ [qui détermine ces sujets]. »

Paul poursuit en expliquant que des agitateurs à Colosses prônaient le culte d'esprits intermédiaires entre Dieu et les hommes (les « anges » de Colossiens 2 :18). Bien entendu, pour les véritables disciples, le Christ est le Chef de l'Église (verset 19) et nous devons nous tourner vers Lui. Nous ne devons pas nous tourner vers les philosophies ascétiques et les traditions des hommes pour apprendre à observer les sabbats et les Fêtes de Dieu (versets 20-23). Le problème n'était pas les lois de Dieu clairement énoncées dans les deux Testaments et observées par le Christ et Ses apôtres, dont Paul. Le problème venait des « ordonnances et [des] doctrines des hommes », ainsi que des « principes élémentaires du monde ».

Lorsque nous lisons attentivement l'épître aux Colossiens, nous constatons qu'elle n'encourage aucunement une pensée s'opposant à la loi. Nous le verrons encore plus clairement dans le prochain et dernier chapitre où nous ferons la synthèse de tout ce que nous avons passé en revue dans cette brochure.

Chapitre 7

La loi et la grâce

Avant de clore cette discussion sur la loi et la grâce, nous devons garder en tête la vue d'ensemble. Jésus affirma qu'Il n'était pas venu pour abolir la loi de Dieu, mais pour l'accomplir et la magnifier (Matthieu 5 :17-19 ; Ésaïe 42 :21). Il dit au jeune homme qui cherchait la vie éternelle d'observer les commandements. Il corrigea sévèrement les gens de Son époque qui ne faisaient pas ce qu'Il avait ordonné de faire (Luc 6 :46). En outre, Il observa le sabbat du septième jour (Luc 4 :16) et Il célébra la Fête des Tabernacles, alors même qu'Il faisait l'objet de menaces de mort (Jean 7 :1-10).

Jean nous dit que nous devons suivre l'exemple de Jésus : « Si nous gardons ses commandements, nous savons par cela que nous l'avons connu. Celui qui dit : Je l'ai connu, et qui ne garde pas ses commandements, est un menteur, et la vérité n'est point en lui. Mais l'amour de Dieu est véritablement parfait en celui qui garde sa parole : par cela nous savons que nous sommes en lui. Celui qui dit qu'il demeure en lui doit marcher aussi comme il a marché lui-même » (1 Jean 2 :3-6).

Pierre nous dit que les épîtres de Paul contiennent « des points difficiles à comprendre, dont les personnes ignorantes et mal afferries tordent le sens, comme celui des autres Écritures », avant d'ajouter cet avertissement : « Vous donc, bien-aimés, qui êtes avertis, tenez-vous sur vos gardes, de peur qu'entraînés par l'égarement des impies, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté » (2 Pierre 3 :16-17). D'autres versions traduisent « impies » par « pervers », « hommes sans foi ni loi » et « vivant sans respect pour Dieu ». Ces personnes sans foi ni loi, qui s'opposent à la loi, conduisent et sont conduites à l'égarement.

La Bible montre clairement que Paul observait également le sabbat du septième jour (Actes 13 :42-44), ainsi que les Jours saints annuels (Actes 20 :6, 16 ; 1 Corinthiens 16 :8). Puisque le Christ est notre Pâque, il expliqua aux Corinthiens qu'ils devaient agir en conséquence en observant la Fête des Pains sans Levain (1 Corinthiens 5 :7-8). Il enseigna aussi à ces chrétiens non-juifs que « la circoncision n'est rien, et l'incirconcision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout » (1 Corinthiens 7 :19). Il exalta la loi de Dieu (Romains 7 :7, 12). Paul savait aussi que certains comprendraient mal ce qu'il écrivait. Sa position sur le sujet est sans ambiguïté :

« Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? [...] Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là ! Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice ? » (Romains 6 :1-2, 15-16).

Non seulement Paul enseigna que la loi de Dieu est toujours en vigueur, mais il expliqua à juste titre que la foi ne peut pas rendre la loi caduque ou inutile. « Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi » (Romains 3 :31).

L'hostilité des êtres humains à la loi divine

Adam et Ève rejetèrent le mode de vie révélé par Dieu en prenant d'un arbre qui ne leur appartenait pas, se mettant ainsi à la place de Dieu pour déterminer eux-mêmes le bien et le mal. Ce faisant, ils déshonorèrent leur Créateur, leur Père céleste, et ils transgressèrent d'autres commandements. Leurs enfants suivirent leurs traces et amenèrent la malédiction sur eux, ce qui aboutit à un monde violent où « la méchanceté des hommes était grande sur la terre, et [...] toutes les pensées de leur cœur se portaient chaque jour uniquement vers le mal [...] La terre était corrompue devant Dieu, la terre était pleine de violence » (Genèse 6 :5, 11). Dès lors, notre monde s'est entêté dans cette mauvaise direction.

Quelques siècles après le déluge, Dieu commença à travailler avec un homme nommé Abram, dont le nom fut changé en Abraham. Et voici ce que Dieu promit à Isaac, le fils d'Abraham : « Je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel ; je donnerai à ta postérité toutes ces contrées ; et toutes les nations de la terre seront bénies en

ta postérité, *parce qu'Abraham a obéi à ma voix, et qu'il a observé mes ordres, mes commandements, mes statuts et mes lois* » (Genèse 26 :4-5).

Nous voyons ici que les lois et les commandements divins étaient connus bien avant l'époque de Moïse, lorsque Dieu les mit par écrit sur des tablettes de pierre. Le péché d'idolâtrie était déjà compris (Genèse 35 :1-4). Le meurtre était reconnu comme un péché (Genèse 4 :8-12). Dieu mit à part le septième jour dès la semaine de la création (Genèse 2 :2-3). Il l'a béni et l'a sanctifié (Exode 20 :11). L'adultère était largement reconnu comme étant un péché (Genèse 20 :7-9 ; 26 :10-11 ; cf. 18 :20). Noé connaissait les lois sur les viandes pures et impures avant le déluge (Genèse 7 :2).

Après que Dieu eut mis Sa loi par écrit au mont Sinaï, nous lisons que les Israélites n'eurent pas le cœur d'obéir (Deutéronome 5 :29) et l'histoire d'Israël confirme cette vérité. L'apôtre Paul écrivit que « l'affection de la chair est inimitié contre Dieu, parce qu'elle ne se soumet pas à la loi de Dieu, et qu'elle ne le peut même pas » (Romains 8 :7). Dès les temps les plus reculés, l'humanité a été hostile à la loi divine et notre génération n'est guère différente.

Jésus nous a avertis : « Prenez garde que personne ne vous séduise. Car plusieurs viendront sous mon nom, disant : C'est moi qui suis le Christ. Et ils séduiront beaucoup de gens » (Matthieu 24 :4-5).

Paul expliqua que Satan possède ses propres ministres qui semblent justes, mais qui sont des séducteurs. « Ces hommes-là sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, déguisés en apôtres de Christ. Et cela n'est pas étonnant, puisque Satan lui-même se déguise en ange de lumière. Il n'est donc pas étrange que ses ministres aussi se déguisent en ministres de justice. Leur fin sera selon leurs œuvres » (2 Corinthiens 11 :13-15).

L'hostilité de l'humanité à l'égard de la loi de Dieu ne connaît pas de limites. Les ministres de contrefaçon de Satan sont hostiles à la loi divine. Ils prêchent un autre Jésus, un Jésus qui a aboli la loi de Son Père. Ils ont un esprit différent et ils prêchent un Évangile différent de celui que Jésus a proclamé (2 Corinthiens 11 :4). Ces antinomiens des temps modernes opposent la grâce et la foi à la loi de Dieu ; ils substituent d'autres pratiques et d'autres jours à ceux observés par Jésus, Ses apôtres et l'Église du premier siècle. Ils nous disent que « l'amour » est la seule chose qui soit nécessaire, mais ils ne comprennent pas correctement ce qu'est l'amour, niant ce que l'apôtre Jean a écrit : « Car l'amour de Dieu consiste à garder ses commandements. Et ses commandements ne sont pas pénibles » (1 Jean 5 :3).

Jacques, un demi-frère du Christ, écrivit que « celui qui aura plongé les regards dans la loi parfaite, la loi de la liberté, et qui aura persévéré,

n'étant pas un auditeur oublieux, mais se mettant à l'œuvre, celui-là sera heureux [il sera béni] dans son activité » (Jacques 1 :25). Avant d'ajouter que « quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher dans un seul point, devient coupable de tous. En effet, celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Or, si tu ne commets point d'adultère, mais que tu tués, tu es transgresseur de la loi. Ainsi, parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté » (Jacques 2 :10-12, *Ostervald*).

Sans loi, il n'y a pas de transgression (Romains 4 :15). Jean montra que supprimer la loi de Dieu revient à supprimer le péché (1 Jean 3 :4). Et se débarrasser du péché nous amène à la conclusion absurde que nous n'avons pas besoin d'un Sauveur. Comme Paul l'a déclaré : « Annulons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! *Au contraire, nous confirmons la loi* » (Romains 3 :31). Chers amis, nous avons *tous* péché, nous avons *tous* enfreint la loi de Dieu et nous avons *tous* besoin de la grâce de Dieu par la foi dans le sacrifice de Jésus-Christ.

J'espère que ce bref exposé vous aura éclairé(e) et encouragé(e). Il y aurait encore beaucoup à dire à ce sujet et bien d'autres versets à citer. Ceux qui sont déterminés à rejeter la loi de Dieu m'accuseront peut-être d'avoir soigneusement sélectionné certains versets pour prouver mon point de vue, mais j'espère que vous voyez à présent que ce sont bien les antinomiens qui sélectionnent les versets de leur choix. Ces antinomiens essaient de s'opposer à la loi de Dieu. Si nous prenons en compte l'ensemble du Nouveau Testament, y compris les écrits « difficiles à comprendre » de Paul, qui sont si souvent déformés et mal compris, la vue d'ensemble est claire. La conclusion de la Bible est que nous ne sommes pas sous la loi *ou* sous la grâce, mais bien sous la loi *et* sous la grâce.

Bibliographie

1. "Arkansas replaces Ten Commandments monument at state Capitol", *Associated Press*, 26 avril 2018
2. "Les chrétiens doivent-ils obéir à la Loi de l'Ancien Testament ?", *GotQuestions.org* en partenariat avec *Top chrétien*, 11 septembre 2023
3. "Antinomian", *Merriam-Webster*, consulté le 12 septembre 2023
4. *The Companion Bible*, Bullinger, Annexe 95
5. *The New Bible Commentary : Revised*, éditions Donald Guthrie, p. 1263
6. "How liars create the 'illusion of truth'", *BBC Future*, Tom Stafford, 26 octobre 2016
7. *Eerdmans' Handbook to the History of Christianity*, Tim Dowley, p. 100
8. "Simon Magus", *Britannica.com*, 16 février 2023
9. *The New Bible Commentary, op. cit.*, p. 1139
10. *Ibid.*, p. 1140
11. *Guerre des Juifs*, Flavius Josèphe, livre 2, Librairie Leroux, pp. 159-161, traduction René Harmand

Bureaux régionaux

Antilles-Guyane

B.P. 869
97208 Fort-de-France Cedex
Martinique

Haïti

B.P. 19055
Port-au-Prince

Belgique

B.P. 10000
1000 Bruxelles Bogards

France

B.P. 40019
49440 Candé

Autres pays d'Europe

Tomorrow's World
Box 111, 43 Berkeley Square
London W1J 5FJ
Grande-Bretagne

Canada

Le Monde de Demain
P.O. Box 465
London, ON, N6P 1R1
tél. 1-800-828-0618

États-Unis

Tomorrow's World
P.O. Box 3810
Charlotte, NC 28227-8010